

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 24 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN
- Absent(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur André ERBS

N° CD/2019/025 - 65530 -
Contrat départemental - Fonds d'Innovation Territoriale -
Proposition d'attribution d'une subvention à la Commune de
BRUMATH pour la réalisation d'une étude de définition d'un
projet Smart City

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement du territoire d'action Nord, d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'innovation territoriale d'un montant de 16 527€ à la Commune de Brumath afin de lui permettre de réaliser une étude de définition d'un projet Smart city sur son territoire, et conformément aux termes du cahier des clauses techniques particulières joint en annexe à la présente délibération ;
- d'approuver les termes du projet de convention financière afférente à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Brumath et jointe en annexe à la présente délibération ;
- d'autoriser son président à signer cette convention.

Non participation au vote : Monsieur Etienne WOLF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190624-lmc1128925-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 03/07/19